

Le mois

Avenir du Mali : vers un État pour tous ?

PIERRE COOPMAN

Dans la majorité des articles parus à propos de la question malienne, la fin brutale, en août 2011, de la Jamahiriya arabe libyenne, est indiquée comme une raison importante, sinon principale, de la crise consécutive à la proclamation, le 6 avril 2012, de l'indépendance de l'Azawad (le nord du Mali) par le MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad) et par le mouvement « national-jihadiste » Ansar Ed-Dine (Partisans de la religion), dirigé par Iyad Ag-Ghali, une figure historique du nationalisme touareg, un temps réconcilié avec le pouvoir central à Bamako, devenu ancien conseiller consulaire du Mali en Arabie Saoudite dont il a été expulsé en 2010 en raison de ses contacts avec Al-Qaïda.

Cette proclamation d'indépendance aboutira, en juin et juillet 2012, à la prise de contrôle de la moitié nord du Mali par les groupes pan-jihadistes Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), alliés à Ansar Ed-Dine. Le MNLA sera très vite marginalisé, dépossédé de « sa victoire ». La désignation de l'origine libyenne de la crise est exacte, parmi d'autres. Aucun analyste sérieux ne peut nier que la chute du régime libyen a favorisé l'afflux d'armes et le retour au Nord-Mali d'anciens combattants touaregs auparavant engagés par le colonel Kadhafi. Encore faut-il voir ce que l'usage très courant de cette généalogie recouvre parfois comme

sous entendus, et dans le pire des cas, comme appels à peine voilés de réviser les jugements négatifs sur le régime de Kadhafi, qui, après tout, aurait eu le mérite « de maintenir une certaine stabilité en Afrique » (*sic*).

Les conséquences de la crise à Bamako, dès le mois de mars 2012, sont connues : un coup d'État a renversé le président Amadou Toumani Touré le 22 mars. La junte militaire dirigée par le capitaine Amadou Sanogo a suspendu la Constitution avant de la rétablir, le 1^{er} avril 2012, sous la pression de la communauté internationale et face à l'avancée des rebelles. Le 6 avril, la junte a finalement accepté un accord rendant le pouvoir aux autorités civiles et à un président de transition : Dioncounda Traoré, auparavant président de l'Assemblée nationale.

La crise au sommet de l'État malien a perduré les mois suivants. Depuis la caserne de Kati, à 15 kilomètres Bamako, le capitaine Amadou Sanogo a continué à exercer des pressions. En décembre, le Premier ministre Modibo Diarra fut forcé à la démission par l'armée et remplacé par Django Cissoko. Le 11 janvier 2013, les jihadistes ont fait sauter le verrou de la ville de Konna, se rapprochant dangereusement de Bamako. Face à l'urgence, le gouvernement civil a fait appel à la France, contre l'avis de l'armée malienne. François Hollande a immédiatement indiqué qu'il répondait positivement à cette demande, aux côtés de ses partenaires africains, dans le cadre des résolutions 2071 et 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies, se déclarant « prêt à aider

l'arrêt de l'offensive des terroristes ». C'était le début de l'opération Serval, ainsi nommée en référence au félin africain.

Nouvelle vague de soupçons médiatiques

La guerre, l'ingérence internationale, sont des tropismes qui font naître de nouvelles vagues médiatiques, souvent alimentées par des soupçons qui, par contre, ne varient pas depuis les premières guerres postcoloniales : « Il doit y avoir anguille sous roche, l'Occident n'intervient pas par humanisme, mais parce qu'il veut renforcer son pouvoir néocolonial ». . . Quel est le gisement le plus proche ? On trouve de l'uranium au Niger. « Voilà, c'est ça, on vous l'avait bien dit. » (L'uranium du Niger est exploité par Areva et alimente un tiers des centrales nucléaires d'EDF.)

La FrancAfrique est pointée du doigt. Les reproches qu'on lui adresse sont fondés. Les portes enfoncées déjà largement ouvertes. Un faisceau de responsabilités a contribué à la faillite de l'État malien : le FMI, la Banque mondiale, la guerre en Libye. . . , tout cela est correct. Mais au hit parade des soupçons, celui du rôle de l'Algérie a un peu moins bonne presse et est qualifié de théorie du complot. Affirmer que le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) — le service de renseignements algérien — a manipulé les jihadistes serait du délire. Tant de réalités nous dépassent, comment juger ? Nous ne le pouvons pas. Par principe, parce que cette théorie-là a eu un peu moins de succès que les autres, nous nous y intéressons dans les lignes qui suivent. Difficile de juger si elle est crédible. Rien ne justifie, cependant, qu'elle n'ait également sa chance de monter au box-office des exégèses.

Le pari algérien aurait été le suivant : miser sur Ansar Ed-Dine comme contrepoids à toute velléité d'autonomisme touareg au Sahara. Mais les mouvements indépendantistes touaregs sont déjà tellement faibles et divisés, de-

puis plus de vingt ans, en plusieurs factions dont le délitement a encore été aggravé par la création d'Ansar Ed-Dine, qu'il faut bien entendu rester prudent avant de cautionner cette théorie. Dans la même veine, dissertant sur l'Algérie, le politologue français François Burgat n'hésite pas à titrer : « Les aléas maliens de la Guantanamo de l'Autre¹ ». La Guantanamo est ici définie comme la recette qu'ont appliquée les généraux « éradicateurs » algériens dès les années 1990 pour rallier la France à la lutte contre le terrorisme islamiste. Ces derniers temps, l'opposition régionaliste touareg aurait donc dû « subir le même traitement ».

Burgat cite Hélène Claudot-Hawad, directrice de recherche au CNRS. Elle explique comment tous ces militants sont alors réduits à ces « terroristes, islamistes, trafiquants, preneurs d'otages, voleurs, violeurs de fillette, égorgeurs, usurpateurs minoritaires, indépendantistes illégitimes, aventuriers sans programme politique, activistes obscurantistes et quasi médiévaux et, pour couronner le tout, destructeurs potentiels de manuscrits trésors de l'humanité », dont la présence devait légitimer la solidarité internationale autour du seul régime de la région à « lutter avec détermination contre le terrorisme ».

Et pour l'anthropologue britannique Jeremy Keenan, également cité par Burgat, « *Le modus operandi* des militaires algériens depuis le début des années 1990 a été de fabriquer, manipuler et dans la pratique de gérer les expressions régionales du terrorisme. [...] C'est ainsi que s'explique la propension de médias algériens à souligner l'importance de la menace transsaharienne d'Al-Qaïda, tout en affirmant au monde que ses services de sécurité sont capables de l'en préserver. »

François Burgat conclut sans détours que la France, en lançant l'opération Serval, le

¹ François Burgat, « Les aléas maliens de la Guantanamo de l'Autre », paru sur la page Facebook de l'auteur.

11 janvier 2013, serait tombée dans ce traquenard algérien : « S'agissant de protéger, à Bamako, le bénéficiaire du dernier coup d'État militaire, le prétexte démocratique était encore plus improbable que d'habitude. Mais les pratiques et le langage de rupture des marges radicales de l'islam politique [...] sont venus à point nommé donner la couverture nécessaire. Sous l'étendard de la lutte "contre la terreur", sans crainte d'alimenter, encore et toujours, les pires raccourcis islamophobes [...] nous voilà donc de nouveau partis en campagne contre l'islam radical. »

Un mérite au moins à la théorie du complot algérien

Ces accusations contre le régime algérien sont en grande partie invérifiables. Baz Lecocq, professeur d'histoire africaine à l'université de Gand, affirme ne pas pouvoir confirmer ou invalider ce genre de soupçons : « Mais Il est cependant clair que Ag-Ghaly a vécu en Algérie et a eu de nombreux contacts avec certains politiciens et diplomates algériens. Ses relations lui ont permis d'être désigné négociateur avec l'Aqmi dans les affaires de prises d'otages du début des années 2000. Tout cela tend à décrédibiliser l'Algérie². »

Il n'est à tout le moins pas farfelu d'imaginer que pour éviter d'avoir à subir la contagion des printemps arabes, Alger se soit accommodée, un certain temps, de l'instabilité qui prévalait à sa périphérie méridionale et aurait même pu la favoriser. Mais ce plan — s'il a existé — a mal tourné. Les jihadistes du Mujao ont pris des diplomates algériens en otage en avril 2012, et le désamour est allé jusqu'à l'attaque, le 16 janvier 2013, en Algérie, du site d'exploitation gazier de Tiguentourine (à l'ouest d'In Amenas) revendiquée par la brigade Al-Mouthalimin de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, un ancien

chef local d'Aqmi et auparavant du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), qui a écumé de longues années l'Algérie. Cette brigade « aurait quitté le nord du Mali par le Niger dès les premières actions françaises et aurait mené son raid de 1 700 kilomètres sans être repérée³. »

Les théories du complot accusant le pouvoir algérien de duplicité ont cependant le mérite d'indiquer que les politiques à mener aux confins du Sahara et du Sahel ne peuvent pas se justifier par un combat binaire de la civilisation contre la barbarie, cette lutte entre deux camps bien distincts que l'Algérie aimerait nous vendre. « La Guantanamo de l'Autre » de François Burgat prend ici tout son sens. Olivier Roy, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) explique dans *Le Monde* du 4 février⁴ que « la confusion sémantique autour du vocable de terrorisme islamique interdit de définir une stratégie claire et de long terme, car elle ne permet pas de distinguer entre des acteurs légitimes, avec qui on peut et doit négocier, même s'ils s'opposent à l'Occident, et des terroristes dont le seul objectif est la confrontation, et qui n'ont aucune base sociale ».

C'est dans une société du Nord-Mali effondrée par des années d'absence de l'État, livrée aux trafics mafieux d'armes et de drogues (dont le principal baron aurait été le président Amadou Toumani Touré), avant même la chute de la Jamahiriya libyenne, que Aqmi est venu s'installer. Olivier Roy explique — à ceux qui ne l'auraient pas encore compris — que « Al-Qaida parasite des conflits locaux, qui ont leur logique propre, pour les radicaliser dans un sens anti-occidental et pour attirer l'Occident dans le piège de l'intervention [...] Si la France espère mettre fin à la sanctuarisation d'Al-Qaida au Maghreb par une occupation d'un territoire, c'est absurde,

2 Baz Lecocq en interview pour la revue *Défis Sud* et *La Revue nouvelle*. Interview complète à paraître dans *Défis Sud* en mars 2013.

3 *Libération*, 16 janvier 2013.

4 Olivier Roy, « Vaine stratégie française au Mali », *Le Monde*, 4 février 2013.

le groupe ira se reconstituer un peu plus loin ». Ce qui est urgent dans l'ensemble du Sahara et du Sahel maliens est une reconstruction civile avec toutes les composantes de la société. La résolution 2085 de l'ONU ne s'y trompe pas qui « demande instamment aux autorités de transition maliennes de mettre en place rapidement un cadre de référence crédible pour les négociations avec toutes les parties se trouvant dans le nord du pays qui ont rompu tout lien avec une organisation terroriste, tout particulièrement avec Aqmi et avec les groupes y affiliés, dont le Mujao, et qui acceptent sans conditions l'unité et l'intégrité territoriale de l'État malien, dans le but de répondre aux préoccupations de longue date des populations du nord du pays [...] ».

Le Mali vert également en crise

Le besoin de reconstruction civile et politique est également criant dans la moitié sud du pays, la ceinture verte qui regroupe 90 % de la population (le Mali compte 12 millions d'habitants), principalement noire et sédentarisée. Baz Lecocq affirme que « sous la présidence d'Amadou Toumani Touré, entre 2002 et 2012, s'est mis en place un système de patronage politique rappelant les pires années de la dictature de Moussa Traoré (à la tête du pays de 1968 à 1991). Cette structure individualiste, dépendante des réseaux et de leurs pistons, a gangréné la démocratie représentative, qui ne fonctionnait plus que très partiellement. Depuis la fin des années 1990, un grand nombre de spécialistes, mais aussi une large frange de la population à Bamako, se rendaient compte que les partis politiques maliens étaient des machines de patronage. Globalement, la démocratie malienne a toujours fonctionné autour d'hommes forts, comme la plupart des systèmes politiques africains, démocratiques ou autres, d'ailleurs. »

Une analyse corroborée par Johanna Siméant, directrice du master d'études africaines

à Paris-I, dans une interview au journal *Libération*⁵ le 20 janvier 2013 : « La transition (démocratique, à parti de 1991) a vu se déployer des aspirations à ce qu'on pourrait appeler une « démocratisation du clientélisme. » Si le président (Alpha Oumar) Konaré (élu pour deux mandats de 1992 à 2002), homme de culture, jouissait d'une réputation très favorable à l'étranger, la corruption s'est aggravée sous ses mandats. Par ailleurs, le système d'enseignement malien est depuis longtemps en crise, et cela se joint au tarissement des débouchés de l'université vers la fonction publique : autant d'aspects qui contribuent, dans ce pays très jeune et très pauvre, à l'existence de larges fractions de la population aspirant à un statut que l'on est bien en mal de leur donner. Si l'on rajoute le faible taux d'alphabétisation, qui ne favorise pas la participation politique et explique la très forte abstention, on conviendra qu'il ne suffit pas d'avoir des institutions démocratiques pour qu'elles fonctionnent démocratiquement [...] ».

Le « processus accéléré » de Didier Reynders

À la suite du coup d'état du 22 mars 2012, la situation économique du pays a été fortement affectée. La plupart des bailleurs ont suspendu leur aide au gouvernement et l'activité économique s'est fortement réduite. Les ressources internes ont donc baissé de 16 % et le pays est rentré en récession avec un taux de croissance révisé de 1,2 % (contre 5,3 % en 2011). Le taux d'inflation s'élève à 5 % (contre 3,5 % en 2011) du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers.

Les ressources de l'État ont baissé de 312,5 milliards de francs CFA (476 millions euros) à la suite de la suspension de l'aide et la diminution des ressources internes. En mai 2012, un nouveau cadrage budgétaire

5 Johanna Siméant, « Le Mali est porteur d'une longue histoire de l'État », interview à *Libération*, 20 janvier 2013.

a été publié pour la période 2013-2015. Les secteurs de l'eau, la dette, les transports et l'agriculture ont été les plus affectés par ces révisions.

Dans ce contexte, il fut surprenant de lire Didier Reynders, le ministre belge des Affaires étrangères, déclarant à la correspondante du *Soir*⁶ qui l'accompagnait dans sa tournée en Afrique du Nord et de l'Ouest en février 2013, qu'il « plaide pour un processus accéléré », avertissant les autorités maliennes que « si elles laissent passer cette opportunité il y aura très vite une lassitude », et assortissant le ton comminatoire d'une perspective d'abandon : « À elles donc d'éviter l'envie de revanche qu'éprouvent beaucoup de citoyens, d'empêcher les exactions contre les Maliens arabes et touaregs. » Le Mali est depuis plus de vingt ans un pays coqueluche de la coopération au développement. Si l'on peut difficilement accuser les programmes qui se sont focalisés sur des questions de santé ou de développement agricole, la crise malienne engage la responsabilité de tous les programmes de coopération qui ont prétendu renforcer de la bonne gouvernance, les gestions de l'État, de la démocratie et de l'enseignement. On ne peut rattraper un quart de siècle d'échecs aussi rapidement que ne semble le souhaiter le ministre Reynders. D'autant plus en se fondant d'emblée sur des acteurs dont la cohérence des politiques est très relative. Les économistes Boubou Cissé, Joseph Brunet-Jailly et l'anthropologue Gilles Holder, dans une tribune du *Monde*⁷ de novembre 2012, ont estimé que « le processus de la légalité internationale en partenariat avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a été mal enclenché : la Cedeao a été maladroite vis-à-vis du capitaine Sanogo ; elle l'a installé durablement dans sa caserne

de Kati [...]. La Cedeao a été mal inspirée en imposant un Premier ministre inexpérimenté, dont le seul atout était d'appartenir à la famille de l'ancien dictateur Moussa Traoré et de pouvoir compter sur l'équipe de ce dernier. La Cedeao a mal choisi le médiateur, le président Compaoré, dont la situation politique est fragile dans son propre pays, le Burkina Faso. Ce médiateur lui-même a commis de lourdes erreurs, en imposant l'un de ses conseillers comme ministre des Affaires étrangères du Mali, ou en lançant des discussions avec des groupes rebelles sans y associer les autorités maliennes [...]. »

« Cela dit, nuance Baz Lecocq, les actions de la Cedeao au Mali ont été quasi instantanées : après le coup d'État du 22 mars 2012, la Cedeao a appelé à un boycott économique du pays afin que les militaires réintègrent les casernes et que soient réinstaurés les principes démocratiques. Avec un certain succès ! Les mutins ont été forcés de négocier avec les autorités de la Cedeao et d'installer le président de l'Assemblée nationale comme président de la transition. D'où l'utilité, limitée certes, de ce type de Communauté économique. Alassane Ouattara (président de la Cedeao et de la Côte d'Ivoire) et Blaise Compaoré (président du Burkina Faso, lui-même pas très démocrate) ont pris l'initiative, par intérêt personnel, pour tenter de sauver la démocratie au Mali [...] Pour les Burkinabés, la question touarègue est aussi une réalité avec la présence d'une minorité dans l'extrême nord du pays, où l'on pourrait imaginer des incursions de groupes jihadistes. Ouattara a dû faire face au même type de dangers au moment des élections contestées avec Gbagbo. Ouattara croit en la légitimité du processus démocratique et connaît les dangers posés par la présence de l'armée. De plus la population en Côte d'Ivoire doit composer avec une large minorité d'origine malienne. »

6 Véronique Kiesel, *Le Soir* du 15 février 2013, Didier Reynders : « Les autorités doivent saisir leur chance ».

7 Boubou Cissé, Joseph Brunet-Jailly, Gilles Holder, « Au Mali, des islamistes largement soutenus », *Le Monde*, 25 novembre 2012.

Écarter les officiers du pouvoir

La mission européenne de conseil et de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) est sans doute indispensable, « mais elle ne doit pas faire perdre de vue, comme le souligne Baz Lecocq, qu'après avoir participé à la libération du pays il sera impératif que l'armée rentre dans ses casernes ». Selon Baz Lecocq, « Il faut d'abord rétablir les règles du jeu démocratique dans la capitale Bamako. Je ne mâche pas mes mots à ce sujet : il faut absolument qu'on écarte du pouvoir les groupes des officiers et sous-officiers constitués autour du capitaine Sanogo. Le combat des militaires contre les islamistes était inévitable. Les jihadistes veulent imposer une certaine idée de la charia et, même si je ne suis pas un fervent défenseur de l'étatisme, je trouve le système séculaire meilleur à celui proposé par les islamistes. Donc je comprends tout à fait l'intervention militaire, mais qu'on laisse la scène politique aux mains de la société civile et des autorités politiques du pays, ce qui inclut les différentes composantes du nord du pays et leurs représentants ».

Ces attendus ne sont pas absents de la résolution 2085 de l'ONU qui « dénonce les circonstances qui ont conduit à la démission du Premier ministre et à la dissolution du gouvernement, le 11 décembre 2012, exige à nouveau qu'aucun membre des Forces armées maliennes ne s'immisce dans les activités des autorités de transition et se déclare disposé à étudier, le cas échéant, les mesures qu'il pourrait convenir de prendre à l'encontre de ceux dont les agissements compromettent la paix, la stabilité et la sécurité, y compris ceux qui empêchent l'instauration de l'ordre constitutionnel au Mali. »

Reste à savoir si nos ministres de la Défense et des Affaires étrangères ont la même lecture des résolutions de l'ONU, ou s'ils se sont ralliés à l'opération Serval dans le seul but de participer à une lutte contre le « terrorisme », assortie d'un blackout médiatique, sans aider

par la suite les autorités civiles à disposer de moyens suffisants et de long terme pour éloigner de manière efficace, non seulement la menace terroriste, mais également les menaces de déliquescences des États et de la reproduction du scénario malien dans plusieurs pays limitrophes (Niger, Côte d'Ivoire, Burkina Faso). Une approche pragmatique, réfléchie pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, nécessitant une grande expertise, doit prévaloir envers tous les acteurs. Il n'est par exemple pas certain que le choix de la France, durant la reconquête de février 2013 du Nord-Mali, de cautionner le refus du MNLA de laisser l'armée malienne entrer à Kidal ait été très judicieux. Simultanément, la reconstruction de l'État et de la société ne se fera ni par une extension des pouvoirs de l'armée ni à la sauvette, comme le semble l'affirmer notre ministre des Affaires étrangères. « Le risque, conclut Olivier Roy, est qu'au lieu de rétablir un État pour tous, l'intervention française redonne le pouvoir à une faction, peu soucieuse de le partager, et aggrave donc les tensions ethniques. »

Enfin, le chercheur rappelle que « la question touarègue relève de tensions ethn nationales, et pas de l'islamisme. Ce problème ne peut être résolu que par une négociation politique visant à un partage plus équitable du pouvoir. » ■

20 février 2013